

Journal d'une contribuable

Quels impôts une élève peut rencontrer en une journée.

5.30 h : Le réveil sonne. Il y a école, donc, il faut sortir du lit rapidement. Dans la salle de bain, le radiateur est encore froid, mais la pompe à chaleur va bientôt se mettre en mode « jour ». La (1)

que l'Etat prélève coûte 16 centimes par litre de mazout. Si mes parents ne payaient pas cet impôt, ma maison ne serait pas agréablement chauffée.

6.00 h : Je dépose la poubelle sur le trottoir. La commune encaisse 1.20 francs de (2)

par sac. A cela s'ajoute la taxe de base pour le ramassage de 22 centimes par jour et ménage.

6.03 : Il pleut, alors ma mère me dépose à la gare. Pour la voiture, le canton demande un (3)

d'env. 1.08 francs par jour. A cela s'ajoutent 8 centimes de (4)

sur l'assurance véhicule. La bicyclette que j'utilise habituellement est exempte d'impôt.

7.30 h : Début de l'école. Je prends le tram pour m'y rendre. Dans les années 1920, les habitants devaient payer (5)

.

10.30 h : Mon coca et ma barre chocolatée coûtent 4 francs. 10 centimes de ce montant vont à l'Etat en tant que (6)

.

14.15 : A l'école, je vois quelques élèves qui fument. Moi pas, par chance. Car sur le paquet de cigarettes vendu à 8 francs, l' (7)

coûte 4.35 francs.

15.22 h : A la caisse du magasin, je paie 50 francs pour mes achats, y compris la (8)

de 1.25 francs. De manière indirecte, j'ai également payé des (9)

que l'Etat perçoit sur l'importation de denrées alimentaires.

15.45 h : J'ai rendez-vous avec ma copine. Sur le chemin

vers notre lieu de rencontre, je passe à côté du fleuriste chez qui je travaille pour financer mes loisirs. Heureusement que mon revenu est trop bas pour être soumis à l' (10)

!

16.00 h : Avec ma copine, nous allons au cinéma. L'exploitant de celui-ci doit payer 10 % du prix des places en tant qu' (11)

. Nous apprécions notre film malgré ces 10 %.

18.00 h : Nous rentrons à la maison en voiture. Arrêt intermédiaire à la station d'essence. Du prix de Fr. 1.70 par litre d'essence sans plomb, 73 centimes vont, en tant qu' (12)

, à l'Etat (pour la construction et l'entretien des routes).

18.30 h : Sur la place devant notre maison, je dois enlever une crotte de chien. Cela ne me console guère de savoir que le détenteur de l'animal doit payer quotidiennement 38 centimes d' (13)

à la commune.

19.00 h : Avant le souper, j'appelle ma copine pour convenir d'un rendez-vous d'équitation pour le jour suivant. Sur ma facture de Natel, cela fait 10 centimes de (14)

.

20.00 h : Début du concert dans notre centre culturel. Le prix d'entrée est de 50 francs. Je préfère commander un coca, car sur une « flûte », il y a – en plus des prix déjà bien assez chers – encore l' (15)

.

23.00 h : Le concert est terminé. Fatiguée, je tombe dans mon lit à la maison. Je n'ai pas à payer un impôt là-dessus, car ce sont mes parents qui prennent en charge l'(16)

!

Remarque : Ce texte a été élaboré par une apprentie de l'AFC à partir de l'article du journaliste Thomas Schenk « Tagebuch eines Steuerzahlers », paru dans le NZZ Folio 2/2008.

Voir solutions page suivante

1.C
2.A
3.I
4.J
5.L
6.G
7.K
8.G
9.N
10.D
11.M
12.H
13.E
14.G
15.B
16.F